



## Compte rendu de la réunion Région – Comités du 28/09/04

Madame Marie Richard, vice-présidente chargée du sport, du tourisme et des loisirs, a reçu les présidents de comités régionaux et des comités départementaux olympiques et sportifs d'Île de France, ce mardi 28 septembre 2004, dans l'hémicycle du conseil régional d'Île de France.

L'ordre du jour, précédé par une intervention de Madame Marie Richard au sujet de l'agenda 21, fut le suivant :

- 1. La mise en place du chèque transport**
- 2. La création d'un dispositif en direction des sélectionnés olympiques et paralympiques pour la promotion des valeurs du sport et de l'olympisme**
- 3. La poursuite de la politique de partenariat (renouvellement des conventions)**
- 4. L'institut régional de développement du sport**
- 5. L'organisation des assises du sport en 2005**
- 6. Les questions diverses**

### **1. La mise en place du chèque transport**

Le chèque transport est un moyen de paiement, qui permet aux bénévoles assurant le transport des jeunes de moins de 18 ans sur les compétitions régionales, de régler des frais de déplacement sous certaines conditions.

Peuvent en bénéficier : les associations dont les jeunes de 13 à 18 ans participent à des compétitions de niveau régional, nécessitant un déplacement hors de la commune.

Il s'agit de chèque d'un montant de 10 euros (dont l'usage est similaire à celui des tickets restaurants). Le chèque transport permet de régler l'achat de carburant si vous utilisez votre véhicule personnel ou de location, ainsi que la location d'un car, d'un minibus ou d'un monospace, avec ou sans chauffeur, par le bénévole ou par le club.

L'investissement en 2004 est de 1.1 millions d'euros.

Concrètement, cela semble peut adapté aux clubs vélivoles, cependant les clubs qui pensent pour engager un(e) ou plusieurs jeunes de moins de 18 au concours régional peuvent en faire à la demande au comité francilien qui transmettra au CROSIF.

Diverses questions ont été posées concernant l'attribution et le contrôle de l'utilisation des chèques transport. De nombreux comités ont émis le souhait que le chéquier soit délivré à terme échu, donc après la compétition.

### **2. La création d'un dispositif en direction des sélectionnés olympiques et paralympiques pour la promotion des valeurs du sport et de l'olympisme**

La région étudie la mise en place d'un partenariat avec tous les athlètes franciliens sélectionnés pour les jeux olympiques et paralympiques de 2004. Il leur sera proposé de devenir ambassadeur de Paris 2012 et de promouvoir les valeurs de l'olympisme dans les lycées, les centres d'apprentissage et les pôles espoir. 113 athlètes seraient concernés.



La région leur proposera, en contrepartie de leur engagement, la mise à disposition de la « boîte à outils » de la région, à savoir :

- Un bilan de compétences
- Une formation
- Une aide pour trouver un logement
- Une bourse de 1500 à 3000 €

### 3. La poursuite de la politique de partenariat (renouvellement des conventions)

A ce jour, 59 ligues et comités régionaux ont conclu un partenariat avec la région île de France. Les comités (dont le CFVP) qui doivent renouveler leur convention cette année, travailleront sur un renouvellement annuel pour 2005. L'idée de Madame Marie Richard est de profiter des assises régionales du sport, au premier trimestre 2005, pour faire évoluer les partenariats. Son souhait est d'adapter les lignes d'action aux besoins des clubs et comités, en constante évolution.

En pratique, les conventions renouvelées pour 2005 reconduiront les lignes d'action déjà en vigueur, avec possibilité d'inclure des avenants.

**Note importante** : Mme Marie Richard pose comme condition le soutien des comités à Paris 2012 pour le renouvellement des conventions. Le site [www.cfvf.org](http://www.cfvf.org) nous permettra d'avoir une excellente visibilité de ce soutien.

Pour les renouvellements ultérieurs, les lignes d'actions devront s'inspirer des 21 objectifs de l'agenda 21 (Autres sources : [www.franceolympique.org](http://www.franceolympique.org)).

### 4. L'institut régional de développement du sport

La création de cet institut, qui regroupera des représentants de l'état (Jeunesse & Sports), de la région et du monde du sport (CROSIF), se veut un observatoire du développement des pratiques sportives.

Il devrait être rattaché à l'IAURIF (institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île de France), qui recense entre autres les équipements et installations sportives.

La présence même des élus de la région (donc de décideurs) au sein de cet institut prouve leur volonté d'agir pour le développement du sport.

Lancement prévu en 2005.

Autres sources : [www.iaurif.org](http://www.iaurif.org)

### 5. L'organisation des assises du sport en 2005

Pour suivre l'évolution du monde sportif associatif, mme Marie Richard souhaite organiser les 3èmes assises régionales du sport pendant le premier semestre 2005. La date n'est pas encore retenue mais elles se tiendront vraisemblablement fin mars ou avril. Elles suivront les assises de la formation qui se tiendront fin mars.

Les acteurs du monde sportifs qui sont intéressés par ces deux thèmes sont invités à participer aux deux événements.



Les thèmes abordés seront :

- L'emploi et la formation. La formation aux métiers du sport étant aussi au menu des assises de la formation.
- Sport et économie, notamment pour mettre en valeur le potentiel économique lié au développement de la pratique sportive.
- Les politiques de territoire (équipements et bases de loisir).
- Les partenariats pour le développement de la pratique sportive, et notamment la pratique féminine.
- Génération 2012, programme destiné à mettre en place la détection et l'accès au sport de haut niveau de la génération d'athlètes qui participeront aux jeux olympiques de 2012.
- Santé et prévention. La lutte contre la sédentarité sera l'un des points forts de cet atelier.

### **6. Les questions diverses**

Compte tenu de l'ordre du jour complet et de l'heure tardive, aucune question n'a été relevée.

Rappel, les comités devront renouveler leur conseil d'administration avant le 1<sup>er</sup> avril 2005.